

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Nationale Polytechnique d'Oran « Maurice Audin »

Procès-verbal de la réunion du comité pédagogique de coordination

1AN, 2AN, 3AN

Spécialité «Constructions civiles et industrielles»

Département

Génie Civil

Description de la réunion

Numéro de la réunion	Date de la réunion	Nature de la réunion	
		Normale	Extraordinaire
1	01 / 10 /2024	x	///



I. Liste des présents à la réunion:

Etaient présents :

Mr LASLEDJ Abdelmadjid : Chef de département

Mr EZZIANE Mohammed, Mr BENHOUNA Mohamed, Mr CHIHAOUI Ramdane, Mr BERGANE Chiek, Mr BELMOKRETAIR Karim, Mr MERAZI Mohamed, Mme BELKORISSAT Ismahene, Mme TAGRARA Samira, Mme AIT- YALA Camila, Mme BENAFANE Amel.

Etaient absents, excusés et justifiés:

Mr AYED Kada, Mr MOULI Mohammed, Mme Hafrad Toubet-Allah, Mme BENZAHRA Fatima Zahra, Mme LARBI CHAHT Fouzia, Mr MAHMOUDI Mohammed.

Etaient absents:

Mr AMEUR Mohammed, Mme BAKHTI Karima, Me BOUDRAA Salah Eddine, Mr Doucene Ahmed Amine.

II. Ordre du jour :

1. Rentré universitaire 2024/2025.
2. Renforcement de la discipline et l'assiduité chez les étudiants.
3. Attribution des charges pédagogiques et programmation d'heures de vacation pour les enseignants vacataires.
4. Installation des présidents des CPCs.
5. Délibération les résultats du Master.
6. Candidature au poste de responsable des deux spécialités CCI et BD.
7. Divers



III. Déroulement des travaux de la réunion :

Point 1 : Rentré universitaire 2024/2025.

Les membres du conseil présents ont discuté de la rentrée universitaire au titre de l'année universitaire 2024-2025. À travers la discussion, il s'avère ce qui suit :

- Les cours ont débutés le dimanche 29 septembre dans des conditions normales.
- Les nombres des étudiants inscrits par promotion pour l'année 2024/2025 sont présentés sous-dessous.

Promotion	Nombre des étudiants inscrits
1AN CCI	21 (2 redoublants)
1AN BD	13 (2 redoublants)
2AN CCI	19
2AN BD	13
3AN CCI	17
3AN BD	14

D'autre part, les membres ont discuté du problème du non-choix des étudiants des classes préparatoires admis de la spécialité « Bâtiments durables ». Au vu des observations importantes qui ont été soulevées lors de la réunion, le CPC a conclu que ce problème est lié au contenu du programme insuffisant de cette spécialité. Les étudiants ont eu des difficultés au courant de leur formation, spécialement en fin de cursus dans la réalisation des projets de fin d'études, en particulier leurs insertions en milieu professionnel.

Après avoir discuté ce problème, le CPC propose d'entamer une révision précise et globale du programme de cette formation et de programmer des présentations des deux spécialités aux classes préparatoires. .

Point 2 : Renforcement de la discipline et l'assiduité chez les étudiants

Afin de renforcer de la discipline et l'assiduité chez les étudiants, le CPC a décidé que :

1. La présence est obligatoire pour les cours, TDs et TP pour toutes les matières sans exception.
2. Cinq absences non justifiées dans une matière entraîneront l'exclusion de l'étudiant de celle-ci.
3. Les absences à chaque séance doivent être enregistrées quotidiennement par l'enseignant.
4. Les absences seront comptées effectivement la semaine prochaine.



Point 3 : Attribution des charges pédagogiques et programmation d'heures de vacation pour les enseignants vacataires

La discussion de l'attribution des charges pédagogiques aux enseignants et l'emploi du temps du semestre impair ont donné lieu aux résultats suivants :

- Tous les enseignants ont la charge statutaire pour les deux semestres impair et pair.
- La répartition des charges sur les emplois du temps de tous les enseignants respecte le texte en vigueur, qui exige que les charges soient réparties sur un maximum de trois jours. Par conséquent, le CPC a validé les emplois du semestre impair.
- Toutes les unités d'enseignement fondamentaux, méthodologies, découvertes et transversales pour tous les niveaux et pour les deux spécialités étaient assurées d'être enseignées. Il n'y a pas d'une matière sans enseignant.
- Le CPC a émis un avis favorable à la programmation d'heures de vacation pour les enseignants vacataires suivants :

Matière	Niveau	Charges pédagogiques	Enseignant	Grade/Etablissement de rattachement
Hydraulique générale	1AN CCI	01 Cours et 01TD	Mr BERGANE Cheik	MCB /USTO MB
Géologie	1AN CCI et BD	01 Cours / 01 Cours	Mr MAHMOUDI Mohammed	MAA /USTO MB
RDM 1	1AN BD	02 Cours et 02TD	Mr BOUTALEB Ali	MAA/ Retraité
Initiation à la programmation 1	2AN BD	01 TP	Mr BERGANE Cheik	MCB /USTO MB
Ouvrages en béton armé 2	3AN CCI	02 Cours et 01TD	Mr BOUSMAHA Mohammed	MCB /USTO MB
Mat de réparation et de renforcement	3AN CCI	01 Cours	Mr BELMOKRITAR Karim	Docteur en GC
Les matériaux de réparation	3AN BD	01 Cours		
Calcul des structures Assisté par Ordinateur	3AN BD	01 Cours et 01TP		
Projet construction. Durable	3AN BD	01 TP	Mlle BOUTAYBA Feriel	Master en GC
Management du projet BIM	3AN BD	01 TP		



Point 4 : Installation des présidents des CPCs

Le CPC a émis un avis favorable aux désignations des présidents des CPCs suivantes :

Promotion	Président du CPC	Délégué des étudiants
1AN CCI	Mme BELKORISSAT Ismahene	Mr KHELOUATI Souleymen
1AN BD	Mr CHIHAOUI Ramdane	Mr DJABER Diab
2AN CCI	Mme TAGRARA Hassiba Samira	Mlle BELKHIR Radia
2AN BD	Mr MERAZI Mohammed	Mr ZOUAIDI Abdelmonaim Yazid
3AN CCI	Mr EZZIANE Mohammed	Mlle LAKEHAL Nesrine
3AN BD	Mr BENHOUNA Mohammed	Mr BOUALLAG Billal

Point 5 : Délibération des résultats finaux du Master (CCI & BD).

Les délibérations des résultats finaux du Master ont donné lieu aux résultats suivants :

- 14 étudiants sont admis en session normale parmi les 23 étudiants inscrits en 3AN CCI.
- 10 étudiants inscrits en 3AN CCI ont déposé des demandes pour reporter la soutenance de leurs projets de Master à l'année suivante (avant fin juin 2025). Le CPC a donné un avis favorable à toutes les demandes déposées pour cet objet.
- Tous les étudiants inscrits en 3AN BD sont admis en session normale.
- Deux (02) étudiants en 3AN BD ne sont pas inscrits. Ces étudiants sont : Mr LAICHE Ahmed et Mlle RAMDANE Asma.

Point 6 : Candidature au poste de responsable des spécialités CCI et BD.

Suite à la démission de Mr CHIHAOUI Ramdane, datée du 19/09/2023, du poste de responsable de l'équipe de la spécialité « Bâtiment durable » (PV n°10 du CSD du 30/10/2023) et à l'installation de Mr LASLEDJ Abdelmadjid, responsable de l'équipe de la spécialité «Constructions civiles et industrielle», en tant que nouveau chef de département de génie civil du 01 /10/2024, un appel est lancé aux enseignants intéressés à déposer leur dossier de candidature (demande de candidature et lettre de motivation) pour les deux postes. La date limite pour soumettre les dossiers de candidature est fixée au dimanche 12 octobre 2024. Les nouveaux responsables de cette spécialité seront désignés lors de la prochaine réunion du CSD.

Chef de département

السيد: لصلج عبدالمجيد
رئيس قسم الهندسة المدنية

